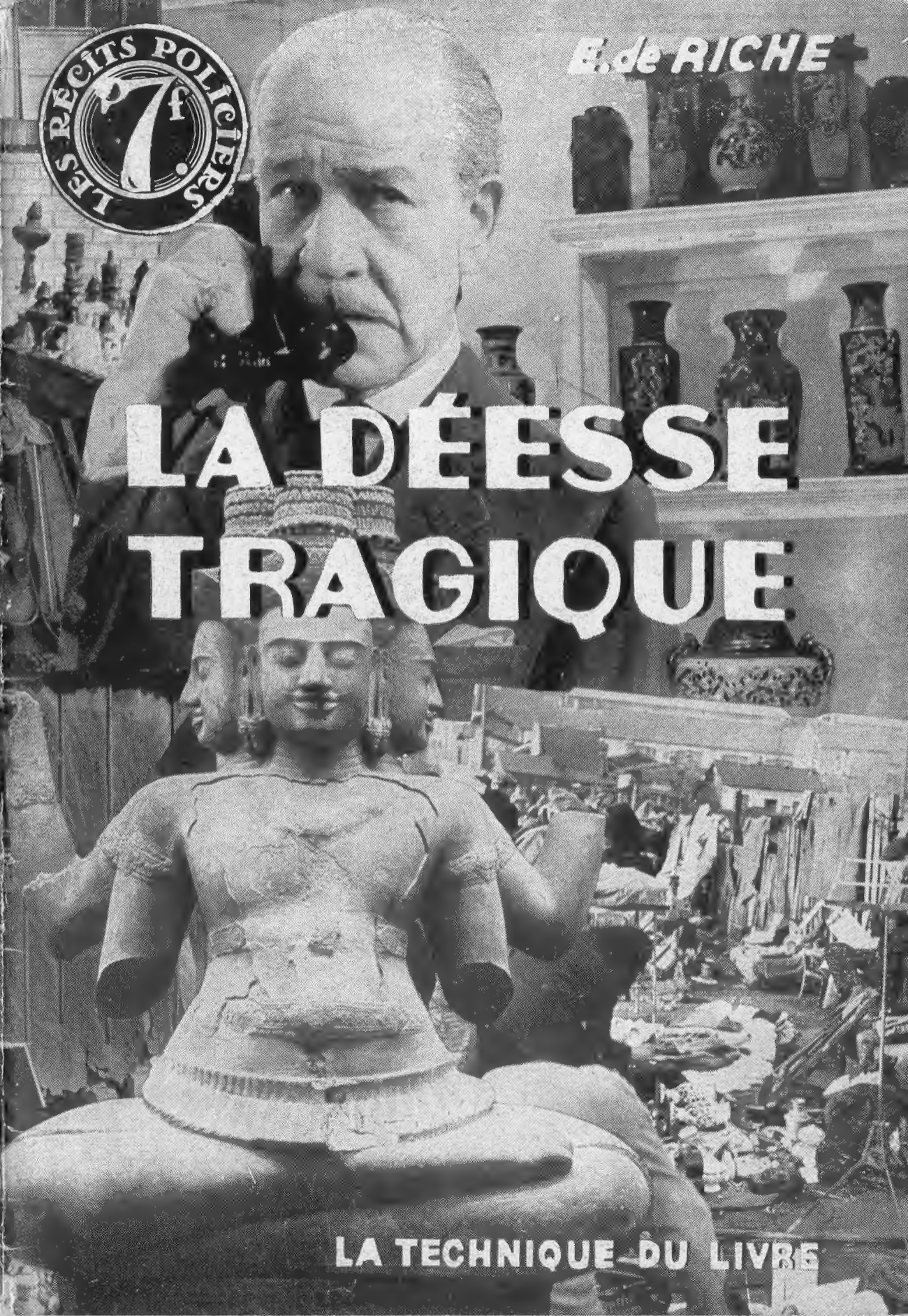
LES RÉCITS POLICIERS
7f
E. de RICHE
LA DÉESSE TRAGIQUE
LA TECHNIQUE DU LIVRE

LA DÉESSE TRAGIQUE (1)

par E. de RICHE

CHAPITRE PREMIER

— Allô... Allô!... Qui est à l'appareil?... Ah! c'est toi, Charles? Comment va?... Entendu, je passerai chez toi après déjeuner... mais oui, je disposerai de mon temps... Une pièce unique, mazette! tu en as déjà quelques-unes dans ta collection auxquelles tu accordes la même qualité... Nullement, je ne me moque pas, je constate. Et qu'est-ce que c'est que cette merveille?... Une statuette de Çiva; méfie-toi, c'est un dieu méchant... En bois et articulée; effectivement, c'est original. Où l'as-tu dénichée?... Au marché aux puces! Félicitations, je te reconnais bien là; tu n'as pas ton pareil pour faire de semblables trouvailles... Cher?... Dix francs! C'est une plaisanterie! D'où peut provenir ce morceau? Tu te le demandes, je comprends... Merveilleux!... Ah!

Le sourire qui errait sur les lèvres de Stanislas Montalier, tandis qu'il écoutait son ami Charles Lorquin, fit brusquement place à une expression d'effroi.

A l'autre bout du fil, un appel désespéré venait de se faire entendre :

— A moi!... Au secours! Au secours!... Je meurs!

Un grand cri, puis, un bruit produit par la chute d'un meuble... et plus rien!

— Que t'arrive-t-il? fit machinalement Montalier qui, bien entendu, n'obtint pas de réponse. Il agita le cornet qu'il tenait à la main, implora :

— Charles, réponds-moi, je t'en prie...

En vain. Un silence tragique s'établit.

Stanilas Montalier, dont la cinquantaine ne contrariait

(1) Tous droits de reproduction, traduction et toutes adaptations, y compris le théâtre, la cinématographie et la T. S. F. réservés pour tous pays, même l'U. R. S. S.

pas l'agilité, bondit hors de son bureau, attrapa son chapeau au porte-manteau, en traversant l'antichambre, dégringola deux étages, se rua dans la rue.

Un taxi passait, il le héla, jeta une adresse au chauffeur.

— Rue du Ranelagh, en quatrième vitesse.

Le trajet de l'avenue de Messine à la Muette n'est pas long, et, à cette heure relativement matinale, les rues n'étaient pas encombrées; la voiture ne mit guère plus de cinq minutes à la parcourir.

En arrivant devant la maison dont il avait donné le numéro, Montalier sauta à terre, s'engouffra dans le vestibule, courut à l'ascenseur.

Un écriteau était accroché à la porte de la cage :

« Pour cause de réparation, arrêt momentané. »

Montalier mâchonna une imprécation.

Quatre à quatre, il gravit cinq étages d'un confortable escalier recouvert d'un épais tapis, essoufflé, il sonna d'une main nerveuse à la porte devant laquelle il arriva.

Personne ne répondit.

[illegible] une deuxième fois, sans plus de succès.

[illegible] folle le dévorait.

Alors, il redescendit, pénétra dans la loge du concierge.

Le gardien de l'immeuble, qui le connaissait de longue date, fut effaré par son air tragique. Il n'eut pas le temps d'émettre une parole.

— Avez-vous vu M. Lorquin? s'enquit Montalier.

— Pas encore, aujourd'hui, répondit l'autre; il est rare d'ailleurs qu'il sorte aussi tôt.

— Où est Simon?

— Il est aux commissions; je l'ai vu passer tout à l'heure.

— Avez-vous les clés de l'appartement?

— Mais non, monsieur; M. Lorquin ne me les confie que lorsqu'il part en voyage et qu'il emmène Simon, je n'en avais que faire, dès le moment que l'appartement est occupé.

— Alors, vite, il faut trouver Simon, il est arrivé malheur à mon ami.

— Il est arrivé malheur à M. Lorquin, répéta le concierge s'efforçant de réaliser... Quand?

— Tout de suite, il y a dix minutes, il était en train de téléphoner, brusquement, il a appelé au secours et puis il est tombé.

— Que m'apprenez-vous là? fit le bonhomme bouleversé. Mais c'est que je ne sais pas où retrouver Simon... il ne va pas tarder...

— Nous ne pouvons attendre... Charles se meurt peut-être en ce moment... frappé d'une congestion. Il faut lui prodiguer des soins. Venez, nous allons enfoncer la porte...

— Et l'ascenseur qui ne marche pas! gémit le concierge suivant Montalier déjà au pied de l'escalier... Ah! voilà Simon.

Dans le corridor pénétrait un homme auquel, à sa première vue, il était difficile d'attribuer un âge. Il était de taille moyenne, replet, les épaules un peu voûtées; la face glabre était empâtée, les traits étaient mous, sans expression. L'homme portait un béret basque, sous lequel les cheveux grisonnants, ramenés avec soin, s'appliquaient à dissimuler la calvitie.

La tenue était celle d'un valet de chambre « en civil », si l'on peut dire : pantalon noir, faux col droit, régate de piqué blanc, et sur le gilet à manches rayé noir et jaune, un veston noir également, boutonné très haut.

L'individu tenait un sac assez bourré duquel dépassait l'extrémité d'une botte de poireaux.

— Simon, M. Lorquin est malade, informa le gardien de l'immeuble.

Impatient, Montalier pressa :

— Dépêchez-vous.

Simon, que la nouvelle de l'indisposition de son maître troublait visiblement, arrêta :

— Il faut passer par l'escalier de service, je n'ai pas la clé du devant.

Ils montèrent tous trois aussi vite qu'ils le purent, car le « service » était d'une ascension plus pénible que le grand escalier.

Ils pénétrèrent dans l'appartement par la cuisine. Stanislas Montalier, suivi par les deux autres, courut au bureau de son ami.

La porte résista à sa poussée; elle était fermée de l'intérieur.

— Que signifie? s'étonna-t-il.

— Je ne sais pas, balbutia Simon qui tremblait et dont le visage d'un jaune cireux avait pris une teinte blafarde, monsieur ne s'enferme jamais.

Il n'y avait plus à douter, il s'était passé quelque chose d'anormal.

Montalier pressentit un drame.

Cette fois, il ne balança pas. D'un vigoureux coup d'épaule, il ébranla la porte qui était à deux battants, et dont la ser-

rure était plus élégante que résistante. Un nouvel effort fit céder la crédence.

Les trois hommes, en même temps, poussèrent un cri d'effroi devant le spectacle qui s'offrit à leurs yeux et, durant une seconde, demeurèrent figés sur place.

Près de son bureau, placé à la porte, entre les deux fenêtres éclairant la pièce, Charles Lorquin gisait à terre, son fauteuil était renversé, l'appareil téléphonique, entraîné, avait roulé sur le tapis, à deux mètres. Le collectionneur était couché sur le dos, la tête contre le pied d'un fauteuil, le bras droit replié, la main gauche crispée sur le fil du téléphone. Les yeux grand ouverts, révulsés dans la face contractée, semblaient pleins d'une horrifiante vision.

— Vite, un médecin! cria Stanislas dominant l'émotion qui l'avait cloué sur place.

Il se pencha sur le corps de son ami, se rendit compte aussitôt que tout secours était inutile. La mort avait fait son œuvre.

Sur le point de soulever le cadavre, afin de le déposer sur un divan Montalier s'arrêta; il conclut que les circonstances entourant la fin tragique de Lorquin n'étaient pas naturelles, les derniers mots prononcés par le défunt, son appel au secours, d'une part; la position du corps, le désordre relatif, et surtout la porte du bureau fermée à clé, d'autre part, constituaient des faits demandant à être éclairés.

Stanislas pensa à l'éventualité d'un crime.

— Ne touchez à rien, ordonna-t-il, il faut prévenir la police.

Une demi-heure plus tard, le commissaire du quartier, accompagné de son secrétaire, était sur les lieux où le rejoignirent bientôt M. Léger, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, alerté par ses soins, deux inspecteurs du service, et un peu plus tard, un médecin de la préfecture.

En attendant l'arrivée de ce dernier, les magistrats procédèrent aux constatations préliminaires, puis se firent mettre au courant par Stanislas Montalier des circonstances dans lesquelles il avait pénétré dans le bureau de son ami et constaté le décès suspect.

Le docteur, après avoir jeté un coup d'œil sur le cadavre demeuré jusqu'alors dans la position où Montalier l'avait découvert, le fit porter sur le divan et procéda à un rapide examen.

Ayant écarté les vêtements, déboutonné la chemise, palpé

les membres, cherché la trace d'une blessure qu'il ne découvrit pas, le praticien fit bientôt connaître son opinion :

— Il ne saurait être question d'une mort naturelle, dit-il, entraînée, par exemple, par un accident cardiaque. Ce malheureux a succombé à l'action d'un poison foudroyant; je relève quelques indices qui ne laissent aucun doute à ce sujet. Bien entendu, je ne suis pas en mesure de vous apprendre la nature de ce poison, seul un examen toxicologique pourra peut-être la révéler.

— Empoisonné? murmura Montalier, comment?

Le commissaire divisionnaire posa nettement la question :

— Croyez-vous à un crime, docteur?

L'homme de science se renferma dans une prudente réserve, répondit :

— Je ne possède aucune donnée me permettant d'estimer s'il y a eu crime ou suicide, car je ne découvre pas la trace de la piqûre par laquelle le poison a été injecté, et cependant j'incline à penser qu'il y a eu injection et non absorption par la voie buccale. Vous allez peut-être retrouver une seringue qui vous fixera sur la nature du décès; si cet instrument a disparu, alors, il n'y aurait pas de doute, à mon sens, nous serions en présence d'un crime, quelques secondes à peine avaient dû s'écouler entre l'inoculation du poison et la mort.

— Le suicide est impossible, émit avec force Stanislas Montalier, mon pauvre ami a été assassiné.

— Ne vous avancez-vous pas un peu? releva le commissaire.

— Je suis certain, Charles n'avait aucune raison de se suicider, et puis aurait-il choisi l'instant où il m'entretenait avec bonne humeur pour se donner la mort? D'ailleurs, vous oubliez son appel au secours qui m'a alarmé et m'a fait accourir.

— C'est juste, convint M. Léger.

En attendant qu'ils aient l'autorisation de procéder à leurs investigations dans la pièce même qu'il importait de laisser en l'état tant que le docteur n'aurait pas fait connaître son opinion : crime ou suicide, les inspecteurs avaient visité minutieusement le reste de l'appartement. Ils n'avaient rien relevé. Tout était dans un ordre parfait tant dans la chambre à coucher du défunt que dans le salon, la salle à manger, la cuisine et les dépendances.

Pendant que ses collaborateurs entreprenaient d'inspecter

pied par pied le bureau où le drame s'était déroulé, le directeur de la police entraîna Montalier à l'écart :

— Je pense, monsieur, dit-il, qu'il vous est impossible de me fournir pour notre enquête préliminaire quelques renseignements indispensables sur la situation, le genre de vie et les habitudes de votre ami.

— Tout à votre disposition, je crois être le plus qualifié pour vous éclairer, car Lorquin et moi étions amis d'enfance. Nous nous sommes connus au lycée, vers notre douzième année et, depuis lors, n'avons cessé d'entretenir des relations que jamais n'a assombri le plus léger nuage. Etant restés célibataires tous les deux, il ne s'est glissé entre nous une influence féminine qui, si souvent, influe sur de bons rapports amicaux.

« Charles possédait une assez jolie fortune, bien placée, qui lui assurait de confortables revenus. Il ne voulait entendre parler de spéculation quelconque, ayant horreur de tout ce qui aurait pu entraîner une complication dans son existence. J'ajoute que c'est cette crainte de se créer des ennuis ou des soucis qui l'a toujours fait s'abstenir d'une liaison sérieuse.

« Nous nous voyions presque chaque jour, quand l'un ou l'autre était en voyage. Nous déjeunions ou dînions fréquemment ensemble, soit au restaurant, soit chez moi, soit ici, et étions au courant de nos affaires ainsi qu'auraient pu l'être deux frères.

« Mon malheureux ami n'avait qu'une passion, je peux dire : une marotte, il était collectionneur, collectionneur d'objet d'art, de bibelots surtout. Vous pouvez constater par ce qui est accumulé dans cet appartement, qu'il se montrait très éclectique dans le choix de ses acquisitions. Au juste, je dois le reconnaître, ses connaissances artistiques manquaient d'une base certaine. Il achetait ce qui lui plaisait, mais souvent aussi ce qu'on lui vantait; les antiquaires avaient en lui un bon client facile à duper, et certains ne s'en sont pas privés.

« Le grand plaisir de Charles, sa principale occupation, était de fouiner chez les bric-à-brac, de courir les petites ventes après décès, en banlieue et même en province, et il n'était pas homme plus heureux que lorsqu'il avait acquis pour quelques francs une pièce qu'il jugeait unique en son genre. C'est même au sujet d'une trouvaille de ce genre qu'il me téléphonait ce matin.

— Quelle trouvaille? demanda M. Léger.

— Une statuette en bois qu'il avait achetée, hier, au marché aux puces, à la porte de Saint-Ouen.

— Votre ami, avait-il de la famille? s'informa encore le directeur de la police judiciaire.

— Il n'avait plus que des parents éloignés, des cousins qui habitent l'Anjou, et avec lesquels il n'entretenaient que de vagues relations.

— Un dernier mot, monsieur : le domestique?

— Oh! Simon était tout dévoué à son maître qui, de son côté, l'estimait beaucoup. Simon était au service de Lorquin depuis une quinzaine d'années, il est la probité même. C'est lui qui fait tout dans la maison, le ménage, la cuisine. Une femme vient seulement une ou deux fois par semaine pour l'entretien du linge. Simon, je puis vous l'affirmer, est un valet modèle, un serviteur de l'ancienne école.

A ce moment, l'un des inspecteurs s'approcha :

— Chef, annonça-t-il, nous n'avons rien trouvé, pas de seringue, pas de fiole, rien. Aucun tiroir n'a été fracturé, tous les papiers sont en ordre. Le vol n'est certainement pas le mobile du crime.

Le magistrat resta songeur un instant.

— L'affaire se présente mystérieuse, observa-t-il. Qu'avez-vous appris dans la maison?

— Lecerf a questionné les voisins, leurs domestiques, le concierge; personne n'a rien entendu, pas un cri, un appel. Aucun individu suspect n'a été aperçu dans l'immeuble, ni aux abords.

— Envisagez-vous une explication quant à la porte du bureau fermée de l'intérieur? s'enquit Montalier.

— Aucune pour le moment, répondit le policier. C'est incompréhensible et, le plus curieux, c'est qu'on ne retrouve même pas la clé, ni par terre, ni dans les poches du mort.

— Voilà qui est étrange... La porte n'avait donc pas été fermée par M. Lorquin, mais par l'assassin en s'en allant.... et il aurait emporté la clé...

S'adressant à son subordonné, le commissaire poursuivit :

— Une belle affaire, mon petit Guillaumat, pour vos débuts de brigadier. Gardez Lecerf avec vous et poussez vos investigations à fond; vous me ferez votre rapport ce soir. Je dois partir, j'ai des témoins à entendre à 3 heures, au sujet du vol de la rue de la Paix. M. Montalier, attendez-vous à être convoqué dès demain chez le juge d'instruction qui sera désigné par le procureur.

Le commissaire, ayant donné des instructions complémentaires aux inspecteurs, allait se retirer.

— A propos, fit-il, je suis curieux de voir la dernière acquisition de Lorquin. Montrez-la-moi, voulez-vous?

— Je ne l'ai pas encore vue, répondit Montalier, je sais seulement que c'est un Çiva, en bois incrusté, et articulé.

On chercha la statuette qu'on ne découvrit pas.

Simon, questionné à ce sujet, fit connaître :

— Elle était sur le bureau de Monsieur qui l'y avait posée, hier, en rentrant. Il m'avait même appelé pour me la faire admirer. Moi, je n'avais pas trouvé qu'elle était si jolie que ça, mais Monsieur, que j'avais rarement vu aussi content d'un achat, m'avait affirmé qu'elle valait une fortune, qu'il n'avait pas encore fait une découverte aussi précieuse.

On fouilla les autres pièces de l'appartement; on visita les placards, inutilement.

La statuette du dieu hindou avait disparu.

— Oh! oh! émit le commissaire Léger, voilà qui pourrait être un fil conducteur, ouvrir à l'enquête des horizons insoupçonnés...

CHAPITRE II

Félix Guillaumat comptait une douzaine d'années de service à la Préfecture de police, et quatre ans de présence à la brigade criminelle. Bien noté, parce que ponctuel et consciencieux, il n'était cependant pas également estimé par tous ses chefs en raison d'idées personnelles qu'il avait en matières politiques, et d'une tendance trop accusée de s'évader de certaines routines dans la conduite des enquêtes dont il était chargé. C'était à la protection du commissaire divisionnaire Léger qu'il devait d'avoir été quand même promu brigadier. Sa nomination à ce grade n'avait que deux jours de date.

Pour la première fois donc, Guillaumat allait pouvoir manœuvrer avec plus de liberté, sans avoir à se plier aux instructions d'un chef direct plus ou moins confiné dans les habitudes de la « boîte », — en un mot, disposer d'une initiative relative et trouver l'occasion de montrer ce qu'il valait. Il ne lui déplaisait pas, par suite, que l'affaire apparut enveloppée de quelque mystère.

Méthodique, le nouveau gradé commença par s'entourer de tous les renseignements qu'il put recueillir et qu'il classa avec soin, estimant que le rapprochement de détails, insignifiants en apparence, projette, certaines fois, une lueur à la faveur de laquelle surgit l'inspiration. Le « flair » professionnel du limier n'est, le plus souvent, que la résultante des aptitudes d'observateur de celui-ci.

Guillaumat récapitula ce qu'il savait.

L'immeuble hébété par Charles Lorquin n'avait que huit locataires, tous bourgeois cossus. D'après ce que lui avait dit le concierge, les domestiques au service de ces personnes étaient en place depuis un certain temps : il n'y avait pas de nouveau venu parmi eux.

La visite de l'appartement du défunt, à laquelle il avait procédé en compagnie de son collègue, n'avait rien apporté

au [illegible] confortable, richement meublée, un peu encombrée, dans laquelle [illegible] ces détails, l'absence [illegible] pas une miette, pas une dessorte, pas une fleur dans un vase.

Quant à [illegible] même, on s'[illegible] donne. Guillaume [illegible] aucune consigne. Il ne semblait pas qu'il y avait eu lutte. Lorquin avait vu venir le danger, — [illegible] au secours [illegible] téléphone en [illegible] il n'avait pas [illegible] temps [illegible] un geste [illegible] : il s'est [illegible] en arrière et [illegible] c'est à ce moment [illegible] qu'il fallait attribuer la chute du malheureux, sans quoi, l'action morte[illegible] voyante, [illegible] du médecin, le corps [illegible] sans [illegible] eau. En [illegible] l'appareil téléphonique, dont il n'avait pas lâché le récepteur.

La fermeture de la porte ne signifiait rien; de toute évidence, c'était l'assassin qui avait pris cette précaution en s'en allant, avec, sans doute, l'idée qu'il retarderait ainsi la découverte du crime. Qu'était devenue la clé? Il l'avait emportée et s'en était débarrassé en la jetant dans la première bouche d'égoût qu'il avait rencontrée.

L'heure du crime était située de façon précise par la communication téléphonique avec Montalier : 10 h. 10.

Simon avait déclaré qu'il était descendu à 10 heures exactement pour faire son marché — ce qui était confirmé par le concierge avec qui il avait échangé un bonjour au passage. C'était donc dans l'espace des dix minutes écoulées que l'assassin s'était introduit dans la place.

Comment?

Ici encore, le témoignage du concierge était formel : durant [illegible] personne n'[illegible] dans la loge, ni étranger, ni fournisseur.

[illegible] que l'assassin s'[illegible] dans l'appartement [illegible] déjà, [illegible] à s'y cacher [illegible] le départ du domestique pour commettre [illegible] était impossible. Lorquin n'avait pas manqué [illegible] tout de suite, s'il avait vu surgir devant [illegible] qu'il n'aurait pas [illegible] pénétrer par la voie normale, c'est-à-dire par la porte du palier, or, il était établi par son [illegible] au téléphone qu'il était en pleine conférence au moment où il avait été tué.

Le mystère, jusqu'à nouvel ordre, résidait dans la façon dont le poison foudroyant avait été administré à la victime.

Le médecin n'avait pas relevé de trace de piqûre, il était possible, cependant, qu'un examen plus minutieux du cadavre, à l'Institut médico-légal, fît découvrir ce qui aurait échappé au praticien, à première vue.

Mais qu'était devenu l'instrument du crime?

Guillaumat et son collègue avaient fouillé la pièce sans rien trouver, ni seringue, ni ampoule, et cela les avaient laissés particulièrement perplexes. On ne pouvait accepter, en effet, que l'assassin se fût servi d'un stylet à lame empoisonnée, car si petite qu'eût été la blessure produite par cette arme, son existence n'aurait pu passer inaperçue aux yeux du docteur.

La conviction de Guillaumat était absolue : le poison avait été inoculé à l'aide d'une seringue, mais il ne concevait pas que le criminel, après s'en être servi, l'eût tout simplement remise dans sa poche.

Autre point d'interrogation non moins important : le mobile du crime. On n'avait pas volé. Le coffre-fort, dissimulé dans une boiserie, mais qu'un malfaiteur professionnel aurait parfaitement repéré, n'avait pas été attaqué.

Il n'y avait que la statuette de Diva qui avait disparu!

Ici, pas de doute, Simon, qui était entré dans le bureau de son maître avant de descendre, l'avait vue, posée, près de l'écritoire.

Était-ce pour s'emparer de cette pièce qu'un homme n'avait pas hésité à en tuer un autre? On était forcé d'accepter l'hypothèse.

« Dans ces conditions, raisonna Guillaumat, nous n'avons pas affaire à un malfaiteur vulgaire, et je ne peux espérer saisir l'extrémité d'un fil conducteur qu'en retrouvant l'origine de la statuette, laquelle doit avoir une histoire. »

De retour à la Préfecture, il consulta la liste des objets précieux volés dans tous les musées du monde, n'y trouva pas de mention se rapprochant à l'achat fait par l'infortuné collectionneur.

« Il me faudra retrouver le vendeur, arrêta le brigadier. »

Cette première recherche demandait un délai, car le « marché aux puces » de la porte de Saint-Ouen n'a pas lieu tous les jours, il ne tient ses assises, avenue Michelet et dans deux ou trois rues adjacentes, que le samedi, le dimanche et le lundi; or, on était mardi.

En attendant, Guillaumat poussa son enquête dans l'entourage de Charles Lorquin. Il avait pour principe de ne pas se fier aux apparences, et de ne croire que ce qu'il

avait vérifié. C'est pourquoi [illegible] ce p[illegible] la même sur Stanislas Mon[illegible], dont [illegible] à apprendre un peu de la vie privée. La [illegible] qui [illegible] et la vie[illegible] n'était pas, à ses yeux, [illegible] de mise hors de [illegible] *de plano*, on ne s'[illegible].

Il s'inquiéta plus longuement de Simon.

[illegible] depuis plus de [illegible] ans [illegible] chez deux [illegible] avait trouvé une place qui [illegible] : son [illegible], libre de faire son travail [illegible] s'était vite adapté aux petites [illegible] d'ailleurs. [illegible] compagnon [illegible] la maison [illegible] son maître plaidait en sa faveur.

[illegible] lequel il s'appliqua à le faire bavarder.

Simon secoua négativement la tête :

— [illegible] chez Monsieur [illegible] vieux [illegible] à [illegible]

— [illegible] est assuré fit Guillaumel. Au [illegible] par M. Lorquin ne vous a pas oublié dans son testament.'

— J'ignore si Monsieur [illegible] : j'en serais surpris, dans un sens, car il ne pensait jamais à la mort; il était encore trop jeune pour avoir cette préoccupation.

Sur ce point, Simon se trompait. Lorquin, s'il avait pensé à la mort, avait pensé à des [illegible] auxquelles il attribuait une valeur artistique qu'elles ne possédaient pas, et il s'était préoccupé de leur sort après lui. Il avait donc arrêté des dispositions quant leur dévolution à divers musées et accessoirement, avait réglé ses affaires personnelles. Sa fortune allait, par parts à peu près égales, à ces œuvres charitables et à sa famille, à charge pour ses héritiers d'assurer une pension viagère de six mille francs à son valet de chambre Si-

mon Paul [illegible]. Tout [illegible] notaire du défunt [illegible] encore connu les [illegible] et Salem, comme les autres, ignorait [illegible] son [illegible].

Cependant [illegible], le [illegible] d'un [illegible] où était situé [illegible] de sa [illegible].

— [illegible] d'Illampes, [illegible] simple [illegible], quelques milliers [illegible] Voilà [illegible] je n'ai jamais pensé.

— Elle est louée sans doute?

— [illegible] mon oncle, dont je l'ai héritée.

— [illegible] revenu que vous auriez pu en tirer.

— [illegible] avec des locataires.

— [illegible] est inhabitée, elle a dû souffrir.

— [illegible] Mons[illegible] quand [illegible] rez [illegible] Vous savez, c'est la pleine campagne.

— [illegible] non.

[illegible] avec [illegible] ayant [illegible] de son confrère du laboratoire.

[illegible] elle ne [illegible] découvrir [illegible] En revanche, les [illegible] des viscères [illegible] d'un [illegible] ne pouvait [illegible] un [illegible], bien qu'il pensât être à base de curare.

« [illegible] poisonner, voilà qui est [illegible] et qui mérite réflexion. »

Le [illegible] Maillaumat s'en fut [illegible] aux puces et en quête de retrouver le vendeur de la fameuse statuette.

Tâche difficile car, à côté des brocanteurs « installés » qui ont une boutique, — il serait plus juste de dire : une échoppe — et se spécialisent dans une branche quelconque : meubles, cycles T.S.F., confection, objets d'art (?), etc., il en est des

centaines qui disposent simplement sur les trottoirs ce qu'ils ont acquis ou ramassé de droite et de gauche. Étalages hétéroclites qui assemblent les choses les plus disparates : pièces d'ameublement et vieilles moulures, tapis et fers à repasser, tableaux et vieilles chaussures, etc. De l'opinion des amateurs qui fréquentent ce pittoresque marché où vient échouer tout ce dont on se débarrasse, tout ce qui est jeté au rebut, c'est chez ces petits revendeurs seulement qu'il est possible de trouver des *occasions*. Toutefois, les habitués du lieu, les brocanteurs de cette espèce ne sont pas présents à chaque séance : ils n'apportent que ce qu'ils ont qu'ils ont réuni en vue de la vente. Il est vrai que l'estimation est relative, car il est de ces gens pour qui l'étalage ne représente pas une valeur totale de cent sous!

Le brigadier savait qu'il était difficile d'obtenir : cela n'était pas pour l'effrayer. Il obtenait, le parcourait les rues encombrées, de [illegible] transitoires [illegible] série ininterrompue [illegible].

Plus de cent fois, à [illegible] craintifs, il posa la question :

— Vous souvenez-vous d'avoir vu, lundi [illegible] une statuette en bois articulée?

La chance lui sourit. Au cent-dixième ou cent-douzième marchand auquel il s'adressait, il obtint une réponse satisfaisante.

C'était dans une petite [illegible] où, [illegible], se réfugient les brocanteurs [illegible] offrent à la clientèle des choses pour ainsi dire invendables.

Celui-ci était un vieux [illegible] à longue barbe, sale, dépenaillé, inspirant pitié, bien qu'il ne s'animât pas.

— Une statuette en bois articulée, répétait-il, représentant un sauvage. Oui, parfaitement. Pourquoi me demandez-vous cela?... Vous voulez [illegible] ? Là, non, non, monsieur, je ne l'ai pas, mais j'en ai un bronze autrement joli...

Guillaumat arrêta le discours [illegible] qualité.

Déjà le vieux qui pensait avoir devant lui un client éventuel, protesta :

— Qu'est-ce que vous me voulez, [illegible]?... Je suis en règle, j'ai mes papiers...

— Il ne s'agit pas de cela, [illegible] Guillaumat, on ne vous reproche rien; je veux seulement vous demander un renseignement. Vous souvenez-vous de la personne à qui vous avez vendu l'objet?

— Parbleu! Un monsieur très bien qui m'avait déjà acheté; il passait me voir de temps en temps, parce qu'il sait que j'ai parfois des choses intéressantes. Je peux même vous dire qu'il a fait une bonne affaire, vu que je lui avais demandé cinquante francs et qu'il n'a voulu m'en donner que trente. Comme c'était la fin du marché et que je n'avais pas encore étrenné, j'ai cédé.

— Bon! Et d'où provenait cette statuette?

— Pour ça, je n'en sais rien.

— Comment, releva le policier, vous l'aviez achetée, cependant?

— Bien sûr, mais dans un lot.

— Peu importe! A qui aviez-vous acheté le lot?

— Je vais vous dire : c'est mon collègue Koriany, un Polonais, que l'avait dans [illegible], a liquidé ce qu'elle avait, afin de se procurer l'argent pour [illegible] dans lequel [illegible] d'autres camarades se sont partagé le reste; au total, il n'y en avait pas pour [illegible] à écouler...

— Et cette femme n'est plus ici?

— Depuis belle-lurette! Elle est repartie en Pologne.

— Merci! fit le brigadier mécontent.

Ce qu'il escomptait [illegible] de l'objet volé [illegible] en réalité. Quant à [illegible] de Civa, s'il tenait de le vendre, c'est [illegible] le produit de son forfait.

Guillaumat n'escomptait guère cette éventualité.

« Le gaillard, pensait-il, comme [illegible] du bibelot, puisqu'il est allé jusqu'à le [illegible] : il devait savoir sans doute à qui [illegible] est donc peu probable qu'il soit allé tout bonnement le [illegible] à un antiquaire, néanmoins c'est à vérifier, puisque [illegible] que le dieu hindou doit maintenant se trouver [illegible] d'un collectionneur étranger, et alors... »

Les investigations [illegible] le policier auprès des marchands connus de [illegible], les seuls aptes à payer un bon prix une pièce rare, confirmèrent son raisonnement : elles demeurèrent négatives.

CHAPITRE III

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis la mort de Charles Lorquin.

L'affaire était à peu près oubliée, d'ailleurs elle n'avait fait que peu de bruit malgré le mystère qui l'enveloppait et la situation sociale de la victime, les journaux ne lui ayant accordé qu'un intérêt limité en raison des complications internationales qui, seules, retenaient l'attention du public.

Le collectionneur reposait au Père-Lachaise, dans un caveau de famille : le notaire liquidait sa succession.

Simon avait quitté l'appartement de la rue du Ranelagh, deux ou trois jours après l'enterrement de son maître, et ainsi qu'il avait annoncé au brigadier Guillaumat, était parti s'installer dans la maisonnette dont il était propriétaire, à Vert-le-Grand.

Les recherches de Guillaumat n'avaient abouti à aucun résultat. Hubert Montalier s'était cependant efforcé d'apporter tout son concours au policier en révélant sur l'existence de son malheureux ami qu'il connaissait aussi bien que la sienne propre et qui, d'ailleurs, ne comportait le moindre côté caché, en lui fournissant des indications au sujet des personnes avec lesquelles le pauvre Lorquin était rentré en relations au cours des dernières années à l'occasion d'achats divers plus ou moins heureux. Ensemble, ils avaient discuté des hypothèses qui se présentaient à leur esprit et dont aucune n'avait de bases sérieuses, faute du plus petit indice pour l'étayer.

Guillaumat, chargé d'autres enquêtes, avait dû délaisser l'affaire de la rue Ranelagh que le Parquet avait virtuellement classée au bout d'une quinzaine.

— Seul un hasard pourra venir à notre aide, avait dit le juge d'instruction; s'il ne surgit, nous ne connaîtrons jamais l'assassin.

Le jeune brigadier, fort dépité au fond, n'en continuait pas moins à penser à l'énigme mystérieuse du cadavre noir: de temps en temps, quand il en avait le loisir, il repassait des notes et s'absorbait dans une méditation de laquelle il espérait voir jaillir sinon la lumière, tout au moins l'étincelle de l'inspiration.

Un jour, alors qu'il se trouvait chez son chef, le commissaire divisionnaire Léger lui dit soudainement :

— Vous vous souvenez de Simon?

— Le domestique de Lorgan? Oui, je le connaissons, je l'ai assez retourné [illegible] Pourquoi me posez-vous cette question?

— Il est mort.

Guillaumat sursauta.

— Quand? interrogea-t-il.

— Ce matin, je [illegible] M. Lorgan [illegible] pas d'importance à la nouvelle.

— Comment avez-vous appris? s'enquit [illegible].

— Oh! tout à fait par hasard. Le bonhomme convoqué il y a quelques jours chez Me Ozanne [illegible] de la succession, [illegible] voyages [illegible] renvoi, en marge d'un acte, s'étant aperçu de cet oubli, au moment de faire porter les paperasses à l'enregistrement, le principal [illegible] Me Ozanne [illegible] dépêcha [illegible] papier sur lequel ses [illegible] fixer. Le voyage a été inutile, Simon [illegible] depuis [illegible] subitement, [illegible] Me Ozanne [illegible] informer par un coup de téléphone.

— Subitement? répéta Guillaumat. Voilà qui est étrange.

Le commissaire le regarda, surpris.

— Que voyez-vous d'étrange dans [illegible] Simon était d'un certain âge [illegible] pas [illegible] solide... Le choc que lui a causé l'assassinat de son maître, la rupture d'habitudes, ont pu influer sur sa santé...

Le brigadier n'écoutait pas; il réfléchissait.

— Chef, dit-il, je n'ai plus rien d'urgent à faire aujourd'hui, si vous le permettez, je vais faire un saut à Vert-le-Grand, il est 4 heures, j'y serai dans une heure et demie.

— Je ne vois guère l'utilité de cette promenade, sourit M. Léger, qu'espérez-vous apprendre? Mais enfin, si vous y

tenez, prenez une de nos voitures [illegible]. Il fait beau, la balade aura toujours son charme.

— Peut-être aussi une utilité, [illegible] Guillaumat qui se hâta.

Tandis que l'auto de la préfecture roulait à bonne allure, le policier se dépêchait. Au fond, il était contraint de s'avouer qu'il n'avait aucune raison [illegible] sur place confirmation du décès de Simon. Toutefois, ainsi qu'il l'avait dans, dès l'abord, la mort brusque et fantastique survenant si peu de temps après la fin mystérieuse du maître lui paraissait [illegible] une intuition le poussait.

Vers [illegible], à une lieue environ de Brétigny, est un petit village agricole [illegible] certaines d'âmes; malgré sa proximité relative de [illegible], il doit à son [illegible] de la voie [illegible] station hors des grandes routes parcourues par [illegible] conservant un aspect très [illegible]. Le [illegible] d'ailleurs délicieux.

La maison qu'avait [illegible] était située à l'extrémité du village, presque [illegible] qui s'étendent sur des centaines [illegible] habitation rurale, soigne, mais sans aucun luxe, séparée du chemin par un jardinet. [illegible] n'avait pas [illegible] ne consistait que [illegible] et [illegible] sans [illegible]. Derrière, le verger-potager était clôturé par [illegible] haie constituant [illegible] contre les entreprises des maraudeurs.

Depuis qu'il était venu s'installer à Vert-le-Grand, Simon, [illegible] un endroit [illegible] s'efforcé de transformer un peu l'intérieur de la bicoque. Il avait fait repasser les murs de petit peint, arrangé les plafonds [illegible] des cheminées et des lampes qui [illegible] en usage, poncé les portes et les [illegible], posé du linoléum sur le sol grossièrement [illegible] n'était pas luxueux, certes, mais c'était habitable.

Lorsqu'il franchit le portillon du jardin, Guillaumat se trouva en présence de trois ou quatre femmes en train de caqueter tandis que les deux autres installées dans la chambre mortuaire dont la fenêtre avait été soigneusement close, « gardaient » le défunt.

— J'étais un ami de Simon, [illegible] le policier jugeant toute autre présentation inutile.

[illegible] le meilleur [illegible].

[illegible] faire [illegible] dans [illegible] circonstances l'[illegible] de [illegible] à [illegible]. Il [illegible] des [illegible] précis, car [illegible] la parole afin de placer un détail insignifiant.

[illegible] bout de [illegible] de vous poser [illegible] : qui a [illegible] le premier le décès de Simon?

[illegible] le boulangerie [illegible] d'une [illegible] d'année [illegible] dans [illegible]

[illegible] : on [illegible] côté [illegible] fait [illegible] ce qui [illegible] son jardin. [illegible] à ce moment.

[illegible] qui lui [illegible] dans la [illegible] malade, [illegible] et il s'est mis à appeler...

[illegible] sur [illegible] avec d'autres voisins on gardait la maison.

— [illegible]

[illegible] au docteur Gautier qui est arrivé vers 11 heures.

— Qu'a-t-il dit?

La question parut déconcerter la femme.

— Ben, [illegible] ! Elle, elle a dit que s'[illegible] mort... On l'avait bien vu!

— Oui, mais à quelle cause a-t-il attribué le décès?

— Ah! [illegible] comme ça, qu'il a été mort d'un seul coup [illegible] je ne me rappelle pas exactement le mot, d'une ran... ran... randolée, je crois.

— D'une embolie.

— C'est ça.

— Quelque chose est-il prévu pour l'enterrement?

— Ce sera pour après-demain, à midi.

Le policier pénétra dans la maison.

L'ancien valet de chambre de Lorquin reposait sur son lit, les mains jointes, un crucifix posé sur la poitrine.

Sur la table de nuit, une branche de buis trempait dans un bénitier contenant de l'eau bénite, et deux bougies brûlaient.

Malgré le peu de clarté, Guillaumat fut tout de suite frappé par une constatation: le visage de Simon n'offrait pas cette apparence de cire de défunts que la mort apporte en général. Les traits étaient durcis, la figure contractée.

Le policier se souvint à cet instant de la face du collectionneur de la rue du Rendez-vous et il trouva une analogie entre l'aspect des deux morts, à cela près que Simon avait les yeux presque clos.

Guillaumat ne s'attardait pas.

Qu'aurait-il pu apprendre de plus?

Ayant renvoyé les personnes présentes qui commençaient à s'étonner de ne pas le voir plus ému par la disparition brusque de son ami, il se rendit à la poste et téléphona à Paris.

— Chef, dit-il, quand il eut obtenu la communication avec M. Léger, la mort de Simon ne me paraît pas naturelle; je crois que l'autopsie s'impose.

— L'autopsie? s'écria le commissaire. Pour quelles raisons? Avez-vous trouvé des constatations de nature à justifier une telle opération?

— Jusqu'ici, je n'ai rien constaté du tout, mais je suis prêt à parier que Simon a été empoisonné, comme son maître.

— Voilà qui est grave!... il faut immédiatement mettre le juge d'instruction au courant... je vous attends...

Ce fut une stupeur, lorsque le lendemain, dans la matinée, un fourgon vint chercher la dépouille de Simon pour la transporter à l'Institut médico-légal, tout le bourg fut en émoi et le mot : crime, courut de bouche en bouche.

Guillaumat, revenu à Vert-le-Grand en même temps que le fourgon, eut un bref entretien avec le maire, puis il pria les personnes qui se trouvaient présentes de quitter la demeure et le garde-champêtre reçut consigne d'en interdire l'accès jusqu'à nouvel ordre.

Resté seul dans la maison, le policier entreprit une visite minutieuse des lieux, depuis la cave qui n'était creusée que sous la cuisine jusqu'au grenier.

En dépit du soin qu'il apporta à tout examiner, Guillaumat ne fit la moindre découverte.

Simon était un homme d'ordre, tout était rangé avec soin chez lui, aussi bien les ustensiles de ménage que le linge dans l'armoire et la vaisselle dans le buffet. Or, il était d'évidence que rien, absolument *rien*, n'avait été dérangé de place.

Dans le grenier, où se trouvaient pas mal de fouillis, il y avait un bahut-secrétaire dans lequel Simon renfermait ses papiers; tout s'y trouvait en ordre parfait et ce fut sans surprise que Guillaumat avisa, dans un tiroir, un petit coffret contenant environ deux mille francs en billets de banque. Le policier croyait à un crime, mais il n'avait jamais envisagé que le vol pût en être le mobile; la fin de Simon était pour lui une suite, un prolongement du mystère de la rue du Ranelagh. Il espérait que, plus heureux cette fois dans son enquête, il saisirait l'extrémité d'un fil conducteur.

Mais à Vert-Grand, comme à Paris, le criminel qui avait supprimé Simon après le meurtre, n'avait laissé de traces de son passage. Ici comme là, le plus subtil des valeur se trouvait pareillement en défaut.

Rendu nerveux par sa totale déception, Guillaumat entreprit de lire les quelques lettres conservées par Simon. Pauvre correspondance qui, bien que s'échelonnant sur plusieurs années, comptait à peine une douzaine de missives. Épreuves banales émanant toutes d'autres domestiques qui, après avoir vécu un temps en rendez-vous avec Simon, lui apprenaient que l'autre place dans laquelle ils avaient été avec un intérêt. Le portrait de ces dames avaient d'ailleurs été reçus par le bonhomme alors qu'il était encore rue du Ranelagh.

Distraitement, le policier feuilleta le livre de comptes sur lequel Simon inscrivait avec soin ses dépenses quotidiennes. Il allait fermer l'agenda et le remettre en place lorsqu'une inscription, au bas d'une page, retint son regard. C'était une adresse : H.-G. Simpson, hôtel Claridge.

Que venait faire le nom de cet étranger sur le livre de l'ancien domestique de Charles Lorquin? Au milieu de l'obscurité où il errait, le brigadier attacha une signification à la mention et, un instant, laissa vagabonder son imagination. Qui était ce Simpson? Quels avaient été ou quels étaient ses rapports avec Simon? Comment celui-ci l'avait-il connu?

Pour le savoir, il n'était qu'un moyen : aller le demander à Simpson lui-même, après s'être documenté préalablement sur le compte de ce dernier. C'est ce que Guillaumat décida de faire dès le lendemain matin.

Avant de quitter la maison où il ne comptait pas avoir à revenir et d'en fermer la porte, le policier, grand ami des bêtes, s'inquiéta du sort d'un chat qui était le seul compagnon de Simon et qui, depuis deux jours, miaulait dans les coins.

« Que va devenir ce pauvre animal, pensa-t-il, qui va s'en occuper? »

Il appela le matou, le caressa et eut une idée.

« Je vais passer chez les Gonnet, et leur demander d'en prendre soin. »

Le chat se laissa emporter.

Guillaumat avait à parcourir un chemin pénible et alla la femme qui, avec, lui avait renseigné sur les circonstances du décès de Simon.

N'ayant trouvé personne dans la pièce-cuisine où il pénétra, il ressortit dans le jardin. Trois ou quatre gosses jouaient dans un coin. Il s'approcha du groupe pour s'informer si leur mère était à proximité.

Déjà, s'adressant aux enfants, il avait commencé :

— Est-ce que votre maman...

Son regard venait de se fixer sur une étrange poupée qu'un bébé de deux ans environ s'employait à bercer dans un morceau d'étoffe.

Le brigadier se saisit de la poupée, la contempla.

Une poupée? Non. Une statuette en bois que le brigadier identifia en un éclair.

C'était la fameuse effigie de Çiva qui avait coûté la vie à l'infortuné Lorquin.

A ce moment, la voisine de Simon reparaissait dans le jardin.

— Qui a donné ça à votre enfant? questionna le policier en brandissant la statuette.

La femme se mit à rire.

— On ne l'a pas donnée, répondit-elle, elle l'a pris toute seule. C'est pendant qu'on était avec son père et les autres, chez le pauvre Simon, hier matin, qu'elle a remarqué ce pantin par terre, c'est ce qu'elle nous a raconté. Quand je lui ai vu la machine dans les bras, à déjeuner, j'ai dit au monsieur où tu l'as trouvée ta pépée.

Guillaumat n'en demanda pas plus.

— Oui, pensa-t-il, l'enfant intimidée, elle était sous la table.

Il partit, emportant la « poupée » et oubliant de recommander le chat.

CHAPITRE IV

L'affaire se présentait sous un jour nouveau. Le Çiva était retrouvé.

Comment était-il en la possession de Simon?

La première idée qui venait à l'esprit, et ce fut celle qui jaillit chez le policier, c'est que Charles Lorquin avait été assassiné par son domestique. Tout de suite, cependant, il éveillait des objections. Guillaumat la trouva trop simple pour s'y arrêter. Il admettait pour chose certaine que Simon n'était pas le criminel: il estimait le bonhomme trop fat, lui refusait le cran nécessaire à l'accomplissement d'un pareil forfait. Dès lors, la présence de la statuette chez Parlaire ne pouvait qu'être en relation directe avec la mort de celui-ci.

Quelqu'un avait apporté le Çiva à Vert-le-Grand. Qui?... Dans quel dessein?

C'était ce qu'il fallait élucider.

Cette fois, il devait être possible de découvrir une filière.

L'examen de la situation n'avait pas demandé grand temps au brigadier. En sortant du jardin des Gombert, laissant la femme interloquée, il avait fait quelques pas sur la route, s'était arrêté, réfléchissant. Il rebroussa chemin, rentra dans la maison qu'il venait de quitter.

— Madame, dit-il à la femme Gombert, j'ai oublié de vous demander si, à votre connaissance, Simon avait reçu un visiteur la veille de sa mort?

La campagnarde, qui avait trouvé cavalière la façon dont Guillaumat était parti l'instant d'avant, répondit revêche :

— Je ne peux pas vous dire, on n'espionnait pas Simon, nous autres.

Le brigadier insista :

— Il n'était pas besoin d'espionner pour voir qui qu'on entrait ou sortait de la maison qui est à côté. La question que je vous pose est très importante et je vous prie de faire appel à vos souvenirs, de dire vous faire connaître que je suis inspecteur de police.

— Parce qu'il fit la femme, on s'en doutait, bien que vous ayez dû en venir que vous eriez un ami du pauvre Simon. Et puis, on a compris aussi qu'on croyait qu'il a été tué par quelqu'un. C'est pas par nous, bien sûr!

— Je vous en prie, madame, coupa le policier, restons à la question que je viens de formuler.

La mère Gilbert n'apporta pas de complaisance à satisfaire la curiosité de son interlocuteur, déclara qu'elle n'avait rien vu, mais que n'étant pas toujours dans le jardin, il était possible qu'une personne soit entrée chez Simon pendant qu'elle vaquait à ses occupations ménagères.

Guillaumet s'adressa à d'autres habitants du voisinage, non plus pour fixer le point précis qu'il venait de l'entier d'éclaircir, mais pour obtenir sur les habitudes et les fréquentations du vieux des renseignements qu'il avait négligés la veille.

Partout on lui répondit avec beaucoup de circonspection : rendus méfiants par les policiers qui s'étaient comportés depuis qu'il avait été sursis à l'enterrement, les gens se bornèrent à déclarer qu'ils ne savaient rien de l'ancien domestique, qu'ils le tenaient pour un brave homme, serviable, et qu'ils ne s'étaient jamais inquiétés des amis qu'il pouvait accueillir chez lui.

Le brigadier, devant cette réticence générale qui l'énervait se souvint du nom relevé au bas d'une page de l'agenda de Simon et pensa que peut-être il obtiendrait meilleur résultat de ce côté.

Renonçant à s'enquérir auprès d'autres villageois, il rentra à Paris.

Le lendemain matin, il se présenta à l'hôtel des Champs-Elysées.

M. Simpson était bien connu au Claridge. Le policier apprit auprès de la direction que ce citoyen américain qui paraissait avoir une situation aisée venait passer chaque année six semaines ou deux mois à Paris, pour son plaisir ou pour affaires, car sur sa fiche il inscrivait seulement en regard de la mention : « qualité ou profession », rentier.

En possession de ces indications qui ne lui apprenaient rien, le brigadier se fit annoncer à M. Simpson, sans faire

connaître sa qualité, disant seulement qu'il sollicitait un court entretien au sujet d'une question importante.

Moins de dix minutes plus tard, l'Américain descendit le rejoindre au salon de lecture.

M. Simpson était un très correct gentleman d'une cinquantaine d'années, s'exprimant facilement en français, mais qui était très avare de ses paroles. Ayant salué, il invita d'un geste le visiteur à prendre place à son côté sur un canapé et s'informa :

— Quel est le motif de votre visite. Je vous en prie, en peu de mots, mon temps est très occupé.

— Connaissez-vous M. Simon Parlaire? répondit Guillaumat négligeant tout préambule.

— Parlaire... Parlaire? fit l'Américain réfléchissant pendant deux secondes. Ah! oui!... Vous venez de sa part?... Pourquoi n'est-il pas venu lui-même: je n'aime pas ces complications.

— Il en a été empêché, plaça le policier à qui les quelques mots de Simpson permettaient d'entrevoir certains éclaircissements. Vous l'attendiez?

— Pas plus aujourd'hui qu'hier ou que demain.. Mais venons au fait. Vous avez l'objet?

— Non.

Alors, déclara l'Américain en se levant, il était inutile de me déranger.

— Pardon, monsieur, je pense au contraire que c'est indispensable. Permettez-moi de me présenter.

Guillaumat fit connaître sa qualité, exhiba sa carte.

— Policier? dit Simpson. Comprends pas. Que voulez-vous? Apprendre comment vous connaissez Parlaire?

— Oh! c'est très simple, sourit le Yankee amusé. Je suis fondé de pouvoir de la maison Lang Dryco'l and Co., de New-York: chaque année je viens en France acheter des objets d'art, de l'ancien, des curiosités pour nos collections. Je suis très connu des antiquaires parisiens: on sait que je paie largement quand la chose mérite. Il y a quelques jours, un de ces honorables commerçants m'a téléphoné me disant qu'un vendeur lui avait offert une curiosité qui ne l'intéressait pas mais qui pouvait me plaire et il m'a offert de m'envoyer ce vendeur...

— Qui était Simon Parlaire? coupa Guillaumat.

— Exact.

— Et que vous a montré celui-ci?

— Il ne m'a rien montré, il n'avait pas avec lui. Il m'a parlé d'une statuette articulée en bois...

— ...représentant le dieu hindou Çiva.

— Oui... Vous savez?... Il m'a dit de m'adresser à un magistrat, qu'il me fallait voir. Voilà!

L'américain [illegible] avec l'indifférence de quelqu'un habitué à des négociations souvent entourées de quelque mystère :

— Objet volé?

Le brigadier confirma d'un signe de tête.

— Métier d'antiquaire dangereux à cause de cette possibilité... fréquente, [illegible] Simpson. Regrette ne pas pouvoir apprendre davantage!

Chez l'antiquaire [illegible] Simon à l'Américain, Guillaumet n'hésita guère plus. Le commerçant, spécialisé dans [illegible] n'avait pas [illegible] de Lorquin: [illegible] venu lui offrir la statuette.

Parlant [illegible] les difficultés croissantes de la vie [illegible] qui, pour surmonter ses embarras, désirait se défaire d'une [illegible] jadis rapportée des Indes par un de ses parents officier de marine.

Une certitude était acquise. Simon, [illegible] honnête et dévoué, était un voleur. Un voleur prudent qui avait su attendre [illegible]

[illegible] les Lorquin [illegible] Simon [illegible]

« Çiva [illegible] ne [illegible] modèle [illegible], réfléchit le policier. C'est à cause de ce modèle [illegible] les deux hommes sont morts. Cette statuette doit avoir une histoire qui est à l'origine des deux crimes. Qui a connaît? »

Un matin suivant, emportant sous son bras un carton dans lequel était la statuette, Guillaumet alla trouver le conservateur d'un des musées nationaux, M. Klein, réputé dans le monde entier par ses ouvrages sur l'art. Il exposa brièvement à ce savant que la justice avait le plus grand intérêt à connaître la provenance de l'objet dont il était porteur et lui présenta sa fameuse trouvaille de Lorquin.

Son interlocuteur arrêta :

— C'est la première fois que je la vois, mais je n'ai aucune hésitation à l'identifier. Quant à vous renseigner sur le compte de son ou de ses derniers propriétaires, c'est plus difficile...

— Cependant, vous venez de prononcer un nom?

— Parfaitement, celui de lord Dundley, le grand collec-

[illegible] il y a une quarantaine d'années que cette pièce a disparu, en même temps que d'autres.

— Quarante ans... répéta le brigadier.

— Envoyée [illegible] à cette époque [illegible] du château. [illegible] collections, [illegible] des [illegible] souffert, [illegible] gneuses [illegible] vous vous en doutez [illegible] feu ou [illegible] du nombre.

Gui [illegible] :

— [illegible] des flammes...

— Mais [illegible] ne [illegible] dangereuse.

— Dangereuse?

— Eh, oui! Elle est... ou elle était empoisonnée.

Gui [illegible]

— Que [illegible] geste instinctif. Empoisonnée?

M. K[illegible] du policier.

— [illegible] n'est qu'une [illegible]. Je vais vous [illegible].

« Cet objet, [illegible] « [illegible] » [illegible] comme de [illegible] en raison de [illegible] qui a été apporté [illegible] Un [illegible] fait, qu'il a été [illegible] première moitié du dix-huitième siècle à des fins [illegible]. Les ministres, [illegible] rajah dont [illegible] de se débarrasser de leur maître, l'homme [illegible] inflexible, mais [illegible] cas d'[illegible]. L'un de ces malvoyants eut alors l'idée machiavélique de faire établir cette [illegible] par un artiste dont la compétence fut achetée. Son attention, très curieuse et très soignée, met en jeu un mécanisme enfermé à l'intérieur, et dans un cas qui doit [illegible] se produire lorsqu'on la manipule, fait sortir une [illegible] minuscule imprégnée d'un poison foudroyant. L'œuvre exécutée, il ne suffisait plus que de la mettre entre les mains du rajah, amateur de bibelots origi-

naux, pour que l'accident souhaité par ses ennemis se produisit.

« Quelle fut la suite, je l'ignore, mais l'histoire fut connue et il se trouva, bien entendu, un amateur désireux d'entrer en possession de ce mobilier, lequel passa ensuite dans plusieurs mains. C'est ainsi finalement, que lord Dundley, son dernier propriétaire connu, n'avait pas hésité à le payer un bon prix pour le placer dans ses vitrines. Depuis, on pensait qu'il avait été détruit dans l'incendie.

« Je m'excuse de vous avoir un peu effrayé, termina le conservateur, en vous mettant en garde contre la traîtrise de ce Çiva, car, en fait, il doit être maintenant inoffensif. Le poison qu'il était chargé d'inoculer était probablement devenu sans action.

— Erreur, corrigea Guillaumat, il a conservé son pouvoir ; en moins de deux jours il vient de tuer deux hommes !

Le policier raconta à son interlocuteur la fin tragique de Charles Lorquin et de Simon Parlaire, décès inexpliqués qui, à présent, n'avaient plus rien de mystérieux.

M. Klein, très intéressé, hocha la tête.

— Je n'aurais pas cru, fit-il, qu'au bout de deux siècles la chose fût encore possible. Toutefois, les anciens hindous étaient des maîtres dans la préparation des poisons ; la preuve en est faite, une fois de plus.

Dès lors, il était facile au lieutenant Guillaumat de reconstituer de façon à peu près certaine ce qui s'était passé.

Lorquin, enchanté de sa trouvaille du « marché aux puces », tripotait la statuette bondis qu'il téléphonait à son ami Montdier et avait fait sortir l'aiguille empoisonnée ; sous l'action du temps, le venin ou son composé qui cent cinquante ans plus tôt avait agi de façon foudroyante, avait mis quelques secondes à accomplir son œuvre de mort. Le collectionneur ayant senti monter l'engourdissement fatal, avait trouvé la force de crier sa terreur.

Alerté par l'appel de son maître, Simon était accouru, avait constaté, avec effroi, sans doute, que celui-ci était mort, frappé d'une congestion, crut-il.

Le bonhomme allait courir du secours, lorsque le vase de la statuette, sur son bureau, l'avait arrêté. Cupide, il s'était brusquement rappelé ce que le collectionneur lui avait appris, la veille au soir : qu'elle valait une fortune. Il réfléchit que personne, il le conjectura du moins, sur le moment, ne connaissait la présence de cette merveille dans la maison, et résolut de se l'approprier. Il la dissimula. Où ?... Très habi-

lement, en tout cas..., après quoi ferma la porte du bureau à clé de l'intérieur. Pourquoi?... Pourquoi?... Machinalement, sans idée connue, mit la clé dans sa poche et descendit hâtivement faire son marché quotidien. Il se réservait de ne paraître découvrir la mort de son patron qu'à son retour, ceci afin de s'accorder un délai pour se remettre de son émotion, grave surtout en raison du vol dont il venait de se rendre coupable.

Les circonstances avaient contrarié le plan de Simon, mais celui-ci avait dû se réjouir, au fond, de l'allure qu'elles avaient donnée à l'affaire.

Le silence s'étant établi, le drôle avait songé à vendre l'objet dont il s'était emparé, et à son tour, en la manipulant, il avait été victime de la piqûre mortelle.

En somme, il n'y avait eu qu'un double accident.

Guillaumat, satisfait d'avoir éclairci le mystère, frémit en pensant à l'innocente fillette qui avait joué des heures avec le dieu criminel.

FIN

Dépôt légal : 2e trimestre 1945. N° 15.
Imprimeur: La Technique du Livre, Paris. O.P.L. n° 31.3083.
Editeur : La Technique du Livre, Paris. O.P.L. n° 31.3083.

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR
LES PRESSES MODERNES
DE LA TECHNIQUE DU LIVRE
29 bis, R. DU MOULIN-VERT
PARIS - XIVe

LES RÉCITS POLICIERS
7f
E. de RICHE
LA DÉESSE TRAGIQUE
LA TECHNIQUE DU LIVRE